

# UNE GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS



*Parc de Bercy, PARIS*

***Présenté par :***

**LE PAVILLON BLEU**



***Une campagne de l'of-FEEE***



**La Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe**

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction _____	3
La gestion de l'eau _____	4
La gestion des déchets _____	6
La biodiversité _____	8
L'éducation au grand public _____	9
Les sites web à consulter _____	10

## INTRODUCTION

Les espaces verts ont une valeur inestimable à la fois pour l'homme et la nature. D'une part, les espaces verts jouent un rôle majeur dans la préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel paysager d'une région. Malgré la taille réduite d'un espace vert, il peut contenir un écosystème riche avec une composition variée de flore et de faune. D'autre part, les espaces verts ont une fonction utile pour l'Homme car ils représentent *la nature en ville*. Alors que plus de 80% des Européens vivent en milieu urbain, les espaces verts offrent un cadre reposant qui englobe un paysage naturel et un patrimoine biologique exceptionnel. Pour cette raison, on peut dire que les espaces verts possèdent une valeur non seulement écologique mais aussi esthétique.

Alors que l'Homme tire des avantages évidents de la présence d'espaces verts, il exerce aussi une influence qui n'est pas toujours positive—surtout dans les régions où il y a une forte pression urbanistique. Il est donc urgent que les citoyens assument leur responsabilité et protègent ces milieux naturels. Puisque le programme *Le Pavillon Bleu* s'intéresse à l'amélioration de l'environnement dans tous les domaines, nous avons souhaité élaborer ce guide pour vous aider à améliorer la gestion de vos espaces verts en termes d'équilibre écologique.

Avec ce guide, nous vous encourageons à :

- ✓ Promouvoir des projets favorables au développement des espaces verts au cœur de la ville et à la protection de votre patrimoine naturel,
- ✓ Créer un réseau d'échanges de connaissances et d'information avec vos services « parcs et jardins », les associations, les parcs privés, les particuliers,
- ✓ Favoriser et promouvoir l'éducation et la formation aux milieux naturels du grand public.

En plus, nous voudrions vous rappeler qu'il y a souvent un avantage économique à mettre en œuvre une gestion environnementale durable. Par exemple, si vous réduisez l'usage de l'eau dans vos espaces verts, vous pourrez profiter de la réduction des dépenses qui pourront être affectées à d'autres projets durables essentiels pour votre commune et votre région.

Nous vous remercions par avance pour votre engagement à participer à la protection de l'environnement et à assurer une bonne qualité de vie au grand public.

Cordialement,

### *L'équipe du Pavillon Bleu*

115 rue du Faubourg Poissonnière

75009 Paris

Tél. 01 45 49 40 50

Fax. 01 45 49 27 69

pavillonbleu@f3e.org

[www.pavillonbleu.org](http://www.pavillonbleu.org)

[www.blueflag.org](http://www.blueflag.org)



/PavillonBleuFrance

## LA GESTION DE L'EAU

Avec des ressources en eau potables très limitées, une répartition inégale des ressources et un climat perturbé, on peut dire que l'eau est déjà un enjeu majeur du 21<sup>ème</sup> siècle. En premier lieu, l'homme n'a pas beaucoup d'eau à sa disposition : bien que l'eau couvre 70% de la surface de la planète, 97,2% est salée et il ne reste que 1% du volume total d'eau douce disponible pour la consommation humaine. En deuxième lieu, la demande en eau augmente proportionnellement avec le niveau de développement d'un pays : chaque jour, le citoyen moyen de l'Europe de l'Ouest consomme une quantité d'eau cinq fois supérieure à celle d'un Africain.



Ainsi, il est évident que tout le monde doit préserver la ressource en eau. En tant que pays fortement développé ayant des demandes importantes en eau, la France a une grande responsabilité pour la protection et la gestion de cette ressource essentielle.

Les espaces verts représentent un domaine public où la collectivité peut mettre en place des bonnes pratiques en préservant les ressources en eau. Il y a plusieurs façons de faire des économies d'eau—notamment en mettant en place les actions suivantes :

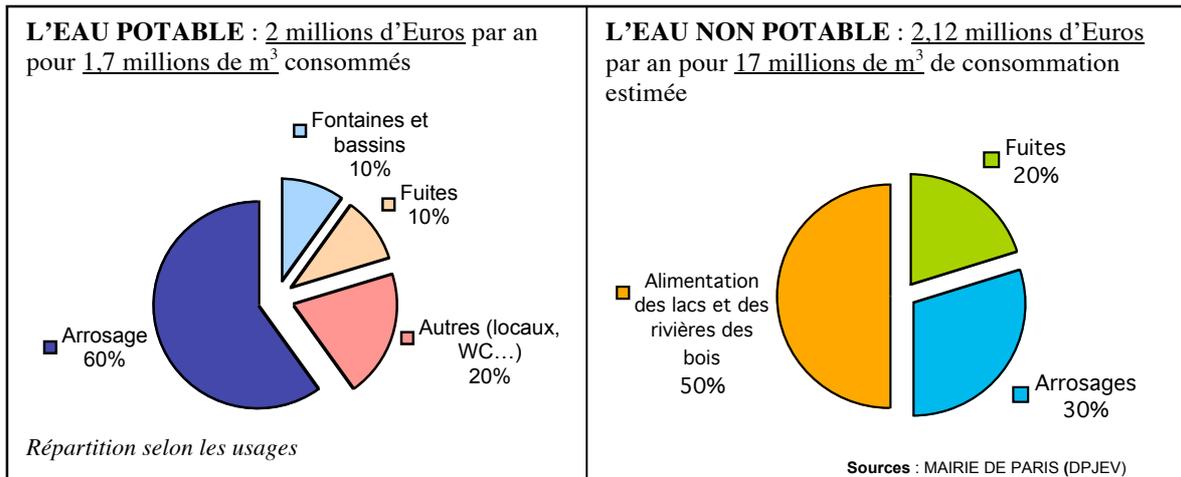
- ✓ Sensibiliser les ouvriers d'entretien aux économies d'eau
- ✓ Suivre les consommations par usage chaque mois, disposer de compteurs spécifiques
- ✓ Utiliser les ressources alternatives comme l'eau non-potable ou récupérer les eaux pluviales
- ✓ Lutter contre les fuites par des inspections régulières
- ✓ Prévoir la consommation raisonnable des fontaines et des bassins
- ✓ Arroser les jardins le matin ou le soir pendant l'été
- ✓ Installer des systèmes d'irrigation pour les jardins et/ou les pelouses
- ✓ Planter des espèces qui sont adaptées à la nature du sol, au climat et qui consomment moins d'eau
- ✓ Créer un couvert végétal permettant de maintenir une certaine humidité ou fraîcheur

### Quand le moins est PLUS!

L'économie de l'eau est directement liée aux principes environnementaux. Mais il s'agit aussi d'avantages économiques : simplement, quand on utilise moins d'eau, on a plus d'argent pour faire d'autres investissements. En conséquence, il faut que le département chargé de la gestion des espaces verts fasse un suivi régulier de la consommation d'eau dans les zones qu'il gère. Si on le fait, on peut commencer à isoler chaque catégorie d'usage, et à créer des stratégies pour minimiser les besoins, surtout en trouvant des ressources alternatives.

Selon les chiffres du Département des Parcs, Jardins, et Espaces Verts (DPJEV) à Paris, l'arrosage est le poste le plus gourmand en eau : il est souvent responsable de plus de la moitié de l'usage de l'eau potable dans un parc. Il est donc indispensable de mettre en place des méthodes pour baisser les quantités utilisées. Les deux mesures les plus efficaces sont : quand il fait chaud, arroser le matin ou le soir ; et installer un système d'irrigation adapté pour les pelouses et les jardins pour éviter une perte inutile d'eau.

De plus, il est conseillé de rechercher des méthodes alternatives à l'usage de l'eau potable telle la récupération des eaux pluviales. Comme le graphique suivant le montre (élaboré à partir des statistiques du DPJEV à Paris), la consommation d'eau potable coûte très cher, et elle est intimement liée à l'arrosage.



## LES MARES

Une mare constitue une petite étendue d'eau stagnante qui doit avoir une profondeur d'au minimum 80 cm ; à cette profondeur, la faune et la flore aquatiques peuvent être entretenues pendant la période hivernale. Outre les espèces animales comme les amphibiens, les poissons, les oiseaux, les mollusques et les insectes, les mares sont propices au développement d'une flore aquatique diversifiée. Pour que la vie s'y développe et y prospère, mieux vaut éviter des interventions dégradantes ou fréquentes.



Si vous voulez créer une mare, voyez l'article attaché qui s'appelle *Étangs et mares, de la nature au jardin.*

Les mares remplissent plusieurs fonctions utiles telles que:

- ✓ Maintenir et améliorer la qualité de l'eau (fonction de filtre épurateur)
- ✓ Établir une continuité biologique entre la terre et l'eau
- ✓ Agir comme une ressource pour l'alimentation des organismes vivants
- ✓ Fournir une note de calme et de fraîcheur pour un cadre esthétique
- ✓ Sensibiliser les habitants aux milieux et espèces aquatiques

## LA GESTION DES DÉCHETS

La gestion des déchets est un enjeu majeur à l'aune des incidences des activités humaines. Les hommes génèrent une quantité énorme de déchets, avec une forte concentration dans les grandes métropoles en particulier. À Marseille, par exemple, plus de 1 100 tonnes d'ordures sont produites par jour (soit 391 800 tonnes pendant l'année 2000).

Il est donc vital de mettre en oeuvre une gestion efficace et raisonnée des déchets pour les espaces verts afin que ces lieux puissent remplir leurs diverses fonctions : sociale, récréative, éducative, paysagère, et écologique. La gestion des déchets est une action essentielle qui trouve sa déclinaison tant à un niveau collectif qu'individuel.

Mise en application de mesures simples :

- ✓ Procéder à la collecte sélective des déchets ménagers (verre, poubelle jaune pour les emballages recyclables, journaux et magazines éventuellement, putrescibles) en accompagnement des poubelles tout venant
- ✓ Sensibiliser le public au bon geste de tri
- ✓ Maintenir la propreté des collecteurs et du site par un entretien et une collecte régulière,
- ✓ Intégrer chaque déchet à la bonne filière de traitement
- ✓ Faire du compost avec les déchets verts.

En triant nos déchets et en les valorisant, on préserve non seulement les ressources naturelles mais on réalise des économies d'énergie. Ainsi, d'après Eco-Emballages, 140 000 tonnes de pétrole sont épargnées avec 6 milliards de bouteilles et flacons en plastique triés !



### LA RÉDUCTION À LA SOURCE : LE COMPOST

En créant du compost, on diminue fortement les quantités de déchets qui finissent dans nos poubelles, et l'on réduit les consommations d'engrais puisqu'on réintroduit ces matériaux organiques sur le site même. On réduit également la facture liée au traitement des déchets, mais aussi à leur transport.

Qu'est-ce qui constitue **un déchet vert** ?

1. **Les tailles** : Faites du broyage pour diminuer leur volume et pour faciliter leur décomposition.
2. **Les feuilles mortes** : Elles dérivent du ramassage et du nettoyage des jardins.
3. **Les déchets de tonte** : Utilisez une tondeuse rotative équipée d'un bac de ramassage.
4. **Les arrachages de plantes saisonnières** : Soyez attentifs à éliminer le maximum de terre lors de leur arrachage pour préserver le sol.
5. **les autres fermentescibles des OM** :

Dans la mesure du possible, il est préférable d'accomplir le compostage in-situ ; en effet, cela sera autant de CO<sup>2</sup> en moins diffusé dans l'atmosphère pour le transport ...

Quelle que soit la technique utilisée, l'intérêt du compost est qu'il constitue un excellent fertilisant naturel. Il permet d'alléger les sols, évite l'utilisation d'engrais, de terreau et diminue les besoins en eau.



*Un contenu idéal pour faire le compostage*

Comment faire son **compost** ?

- Fragmenter les déchets, notamment les ligneux
- Mettre en proportion équilibrée les déchets chargés en carbone (ligneux) et ceux chargés en azote (tonte, feuilles fraîches)
- Aérer, remuer, brasser une fois par mois
- rajouter des matières azotées pour augmenter l'humidité,
- rajouter des matières ligneuses pour réduire l'humidité,

En général, la fabrication du compost peut prendre entre trois et six mois. Il produit un résultat final qui est réellement exceptionnel et qui nourrit le sol d'une manière naturelle. En règle générale, les jardiniers trouvent que le compost est meilleur que l'engrais industriel qu'on doit acheter. Pour cette raison, il y a aussi une motivation financière à faire du compostage...



*À la fin du processus, on a un produit qui est riche en minéraux et qui fournit la meilleure des nourritures pour les plantes et les arbres*

## LA BIODIVERSITÉ

La biodiversité est la variété des espèces dans un écosystème. Il est utile de l'étudier parce qu'elle donne une bonne indication de l'état de santé d'un écosystème. En conséquence, il est toujours profitable de faire un inventaire annuel de la faune et de la flore de vos espaces verts. Cela vous permettra de déceler des problèmes et de corriger la gestion en fonction des résultats trouvés.

En améliorant le niveau de la biodiversité, on respecte les cycles de la nature et l'on crée un espace naturel pour le grand public moins artificiel et plus viable. Il sera judicieux de mener une gestion des espaces verts la moins intensive et interventionniste possible ; en premier lieu, on évitera l'usage des pesticides.

Pour améliorer la biodiversité d'un espace vert, il faut donc mettre en œuvre les actions suivantes :

- ✓ Faire une formation du personnel aux méthodes alternatives aux traitements chimiques,
- ✓ Choisir des végétaux favorisant les insectes utiles,
- ✓ Prévoir des abris hivernaux qui peuvent survivre aux hivers les plus rigoureux,
- ✓ S'il est nécessaire d'utiliser un produit phytosanitaire, choisissez le produit qui est le plus efficace et le moins toxicologique,
- ✓ Et surtout limiter leur usage au strict minimum.

### DES INSECTES UTILES



**Syrphe**



**Coccinelle**

De plus, lors des choix des espèces végétales, il est essentiel de réfléchir non seulement à l'aspect esthétique, mais aussi aux implications biologiques. Il faut tenir compte du milieu naturel et choisir des espèces *locales*, *diversifiées* et *adaptées* au sol et au climat. Par exemple, dans une région avec peu de précipitations, il est fortement recommandé de planter des espèces qui n'ont pas besoin de beaucoup d'eau. Diversifier les espèces locales améliore la résistance du milieu aux maladies et aux insectes nuisibles.



*La biodiversité, que de bénéfices pour le public et l'environnement !*

## LA PARTICIPATION DU PUBLIC

Les communes jouent un rôle considérable par leur gestion appropriée pour s'assurer que les espaces verts remplissent bien leurs fonctions écologique et sociale. Il convient cependant d'accompagner toute gestion durable d'une information et d'une sensibilisation du grand public. Même s'il y a une gestion optimale de l'espace vert de la part des employés du parc, il est essentiel que le public soit aussi respectueux de sa propriété et de ses équilibres écologiques... Les habitants pourront ainsi être fiers de ces espaces de vie et de convivialité.

### Quelques exemples pour faciliter la participation du grand public :

#### ❖ **SORTIES NATURALISTES AVEC UN SPECIALISTE**

Pour permettre au public de découvrir votre territoire, organisez des sorties naturalistes où les spécialistes — botanistes, hydrobiologistes, géologues, apiculteurs... — expliquent la richesse des milieux et des espèces locales.

#### ❖ **COURS DE BOTANIQUE ET DE JARDINAGE**

Proposez aux habitants des cours leur permettant d'acquérir des bases solides en matière de jardinage.

#### ❖ **CONCOURS ET OPERATIONS « BALCONS ET COURS FLEURIS »**

Encouragez les habitants à mettre du « vert » dans la ville et mettez en valeur les réalisations les plus belles ou les plus innovantes.

#### ❖ **LES JARDINS PARTAGES**

Encouragez et favorisez les initiatives citoyennes et associatives où des habitants se retrouvent pour partager un espace, cultiver ensemble et partager des connaissances et des savoir-faire... Et pourquoi pas : organisez des « brocantes vertes », des bourses d'échanges de graines ou de plants...

#### ❖ **« LES PETITS ECO-CITOYENS »**

Développez des activités éducatives et ludiques pour les jeunes, en lien avec les activités scolaires si possible. Au contact de la nature, ils commencent à « cultiver » les bonnes pratiques pour la protection de l'environnement à un âge suffisamment précoce pour qu'ils gardent plus tard de bons réflexes.

#### ❖ **ACTIVITES DE LOISIRS EN PLEIN AIR**

Encouragez le public à profiter des espaces verts : promenade familiale, point de rencontre, rendez-vous des associations du quartier, jogging, étirements, ... Si certaines activités sportives sont autorisées, développez des guides pour détailler les règles à observer. Affichez visiblement les consignes pour les animaux domestiques et le respect de la faune.

#### ❖ **INFORMATION TOURISTIQUE**

Les touristes fréquentent souvent les parcs locaux et les espaces verts pendant leur séjour. Ils ne sont pas toujours bien informés des usages locaux. S'ils viennent d'un pays étranger, ils peuvent connaître une coutume différente — par exemple, ils peuvent marcher sur la pelouse chez eux, tandis que cela est interdit dans nombreux parcs en France. De plus, selon Eco-Emballages, 1 déchet sur 10 est jeté par un touriste : il est donc judicieux de penser à l'affichage de bonnes pratiques sous forme de pictogrammes facilement compréhensibles par tous.

#### ❖ **LES PUBLICATIONS**

Pensez également aux publications tels que les guides généraux sur l'histoire du parc s'il a une histoire, sur la flore et de la faune ; publiez le calendrier des événements et des expositions, les activités pour les enfants...

## Les sites web à consulter

- ✓ La Direction des Parcs, Jardins, et Espaces Verts à Paris (DPJEV)  
[www.jardins.paris.fr](http://www.jardins.paris.fr)
- ✓ L'Inventaire Nationale du Patrimoine Naturel en France  
<http://inpn.mnhn.fr/>
- ✓ Le Ministère de l'écologie et du développement durable  
[www.environnement.gouv.fr](http://www.environnement.gouv.fr)
- ✓ Fédérations des Parcs Naturels Régionaux en France  
[www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr)
- ✓ La Ville de Marseille  
[www.marseille.fr](http://www.marseille.fr)
- ✓ La Charte de la Terre  
[www.earthcharter.org](http://www.earthcharter.org)
- ✓ Institut Bruxellois pour la Gestion de l'environnement  
[www.igebim.be](http://www.igebim.be)
- ✓ Eco-Emballages  
[www.ecoemballages.fr/](http://www.ecoemballages.fr/)
- ✓ Les Agences de l'Eau  
<http://www.lesagencesdeleau.fr/>
- ✓ Association HQE® (La Haute Qualité Environnementale)  
[www.assohqe.org](http://www.assohqe.org)
- ✓ La Certification ISO 14001  
<http://emea.bsi-global.com/France+Environnement/index.xalter>

### **GUIDE DE RECOMMANDATIONS**

*de l'office français  
de la Fondation pour l'Éducation à  
l'Environnement en Europe*  
36, rue Amelot  
75011 Paris  
Tél. 01 45 49 40 50  
Fax 01 45 49 27 69  
[pavillonbleu@wanadoo.fr](mailto:pavillonbleu@wanadoo.fr)  
[www.pavillonbleu.org](http://www.pavillonbleu.org)  
[www.blueflag.org](http://www.blueflag.org)

*Directeur de la publication  
Bernard Mantiene*

*Rédaction  
Emily Paterson  
Isabelle Gachet  
Pascale Crouzier*